



« **CATCHES PAS** »

Special CAPL

Sections Montpellier , Perpignan et Toulouse

22 Mai 2019

Les CAPL pour la Liste d'Aptitude (LA) de C en B 2019 s'est tenu à la DI Occitanie ce mercredi 22 Mai . Les positions de l'administration et de la CFDT restent diamétralement opposées sur l'établissement de la LA.

En effet, la CFDT continue de revendiquer le **classement par ancienneté dans la catégorie pour classer les candidats sur la LA, ce qui n'est toujours pas le cas pour cette CAPL 2019 sauf pour la «Promo retraite» où le classement par ancienneté est respecté !!**

CAPL n° 2 : Liste d'aptitude 2019 de C en B

DÉCLARATION PRÉALABLE à la CAPL N° 2 du 22 Mai 2019: **Liste d'Aptitude de C en B**

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui afin d'examiner les dossiers des collègues pour une promotion à la Catégorie B. Cette Liste d'Aptitude devient d'année en année une promotion au compte goutte tant les promotions sont devenues peau de chagrin au sein de notre ministère pour des questions uniquement budgétaires.

La CFDT DOUANE continue à revendiquer pour cette Liste d'Aptitude de C en B un classement des agents par ancienneté dans la Catégorie, ce qui n'est absolument pas le cas avec le classement SIRHIUS présenté en documents de travail. En effet, ce classement, Mr Le Président revêt pour la CFDT DOUANE un caractère particulièrement subjectif puisqu'il tient encore compte des effets néfastes du cadencement.

Autre sujet, la Douane vient de connaître un mouvement social important entamé à Calais le 4 Mars et conclu vendredi dernier à Bercy. La CFDT DOUANE se réjouit de l'accord unanime obtenu notamment en matière de moyens et de rémunération des agents des douanes. Nous regrettons toutefois la rupture de dialogue durant de trop longues semaines, du seul fait de l'administration.

La détermination des agents aura fini par payer. Mais ce mouvement laissera forcément des traces car la Douane ressort de ce conflit abîmée et marquée pour longtemps...

Aussi, nous tenons à vous signifier que nous resterons vigilants et déterminés pour les suites à venir:

- la défense des agents mobilisés poursuivis disciplinairement. Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition
- les dangereuses réformes de la fonction publique ou encore celle de la retraite

Monsieur Le président, ce serait une grave erreur de penser que tout est réglé avec cet accord. Bien au contraire, tout reste à faire sur le plan des conditions et de l'organisation du travail ainsi que des relations hiérarchiques. En ce sens, le rapport IPSOS sur la DI Occitanie est symptomatique des chantiers importants et nécessaires à ouvrir sans délai avec les organisations syndicales.

Les Élus CFDT DOUANE

Après la lecture des déclarations préalables de la CFDT (cf ci dessus), de la CGT et de l'USDFO, le Président de la CAPL, le Directeur Interrégional, a répondu aux élu(e)s réuni(e)s pour examiner les candidatures des agents inscrits à la LA de C en B en 2019.

Toutes les OS (CFDT, CGT et USDFO) étaient présentes !!

Il a été énoncé les conditions statutaires : avoir effectué au moins 9 années de service public au 1er janvier 2019.

Cette année 237 agents peuvent prétendre à la LA au niveau de la DI Occitanie. Les premières tendances prévoient une baisse non négligeable du nombre de promotions puisque l'an dernier 59 agents avaient été promus dont 5 en promo retraite.

Pour cette Liste d'Aptitude 2019: 99 agents de la DI Occitanie ont fait acte de candidatures: 97 en promotion active, 2 en promotion retraite dont 1 à double titre.

Pour rappel, en 2018 au niveau local, il y a eu au total 5 promotions actives (dont 2 en Liste Complémentaire) et 0 promotion retraite.

A l'issue des débats et des échanges , le classement définitif (« mix » de mérite et d'ancienneté SIRHIUS) que le président a soumis au vote en ce qui concerne la DI est le suivant :

Liste des agents proposés par le président de la CAPL:

– Agents proposés dans le cadre de la promotion retraite:

1/ BALLAY Christian	Nîmes BSI	DR Montpellier
2/ SEGUER Sylvie	Sète Port Bureau	DR Montpellier

– Agents proposés dans le cadre de la promotion active:

1/ ABADIE Dominique	Blagnac BSE	DR Toulouse
2/ BAILS Philippe	Perpignan BSI	DR Perpignan
3/ BERGES Thierry	Blagnac BSE	DR Toulouse
4/ LARREGOLA Martine	Carcassonne Viti	DR Perpignan
5/ COLOM Michel	Perpignan BSI	DR Perpignan
6/ PASTOR Marie-Christine	Le Perthus BSI	DR Perpignan
7/ HURST Christian	Porta BSE	DR Perpignan
8/ DURAND Hervé	Carcassonne BSI	DR Perpignan
9/ BOSCH Pierre	Rodez Bureau	DR Toulouse
10/ BANITZ Daniel	Blagnac BSE	DR Toulouse

La CFDT, ainsi que les autres OS ont voté CONTRE ce classement proposé par le DI, président de la CAPL car pour la CFDT, nous revendiquons pour les agents un classement à l'ancienneté dans la catégorie pour les Listes d'Aptitudes.

Siégeaient pour la CFDT : Philippe SANTONJA (Titulaire), Laurent CESCO (Titulaire) , Laïla LAOUNI (experte) et Patrick YEPEZ (expert).

Nous vous invitons, si vous êtes concernés, à nous faire part de vos demandes en remplissant la fiche « contact / relais » ci-jointe.

Celle-ci permettra à nos élus nationaux de suivre votre demande et de vous informer au mieux. Vous pouvez nous faire parvenir vos demandes à l'adresse mail suivante:

cfdt-occitanie@douane.finances.gouv.fr

Nous vous rappelons que la CFDT est représentée en CAPC dans toutes les catégories et grades d'AC à IR2.

